

Depuis son entrée au quartier disciplinaire, un détenu plus qu'instable sème le chaos :

- Fait semblant de mettre le feu à la cellule pour faire venir les surveillants et les insulter !
- Inonde la cellule !
- Hurlé et insulte tous les personnels de la maison d'arrêt à longueur de journée et de nuit !
- A tenté de mettre fin à ses jours !
- Parle seul, voit des choses qui n'existent pas, tient des propos incohérents !
- **Le bouquet final, il CRACHE sur un surveillant !**

Et la réponse de la direction dans tout ça ? L'INACTION !

Nous avons prévenu, alerté par écrit et par oral, mais aucune sanction digne de ce nom n'a été prononcée ! Aucune décision ferme n'a été rendue et aucune mesure de protection pour les agents n'a été proposée.

La direction nous envoie au front sans aucun soutien et trouve normal que les collègues se fassent insulter, humilier, agresser et cracher dessus ! Ne rien dire c'est cautionner !

FAUT-IL ATTENDRE QU'UN COLLEAGUE SOIT BLESSE GRAVEMENT OU PIRE ?

Le DEVOIR d'un chef d'établissement n'est-il pas de garantir la SECURITE de ses agents (art 122-22 du code de déontologie et art L134-1 du code général de la fonction publique) ?

N'est-ce pas l'un des sujets de votre thèse, le bon ordre en détention ?

Face à un taux d'occupation de 173% (71 détenus pour 41 places), face à des détenus souffrants de pathologies graves (paranoïa, schizophrénie) sans parler de la passoire sécuritaire de cette maison d'arrêt (filet antiprojection troué, caillebotis sciés...), comment voulez-vous travailler en SECURITE ?

Le bureau local UFAP UNSa Justice de la MA Montbéliard revendique :

- **Des sanctions exemplaires et proportionnées aux agissements du récidiviste !**
- **Le transfert du détenu qui n'a plus rien à faire sur notre structure !**
- **Un management bienveillant à travers le respect, la considération et la protection des agents !**
- **Un stop écrou pour juguler la surpopulation pénale dans nos murs !**

**Nous ne sommes pas de la CHAIR A CANON !
La direction doit assumer ses responsabilités ! Et vite !**

Le bureau local UFAP-UNSa Justice de la MA Montbéliard.